

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, QUE:-

As per article 176.1 of the Municipal Code, the financial report and auditors report for 2014 will be filed at the council meeting to be held Monday, March 2, 2015 at the Town Hall at 7:30pm.

Selon l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de vérificateur pour l'année 2014 seront déposés à la réunion du conseil, mardi le 2 mars 2015 à l'Hôtel de Ville à 19h30.

DONNE A BOLTON-OUEST CE 25 jour de février 2015.

Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Philippe De Courval, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9h & 15h30 de l'après-midi le 25 février 2015.

EN FOI DE QUOI, Je donne ce certificat, ce 25ième jour de février 2015

Secrétaire-trésorier